



Planification de la Relève 2023-2024

Version du 28 août 2023

1. Introduction

Ce document présente la planification Relève pour la saison 2023-2024 pour les athlètes u14, U17 et U20.

Ce document est le complément annuel du concept pour la promotion du sport de compétition 2021-2024 validé par Swiss Fencing.

Le but de ce document est de donner les informations importantes pour le bon déroulement de la saison.

2. Objectifs de la saison

Categorie	Compétition	Individuel	Equipe
U20	CE et CM 2024	1 x Top 8 1 x 16	Top 8
	Classement FIE	1 x Top 16 2x 17 - 32	Top 8
U17	CE et CM 2024	1 x top 16 1 x 17-32 1 x 32 - 64	Top 8
	Classement EFC	1 x Top 16 1 x 17 - 32 2 x 33 - 64	Top 8
U14			

3. Compétitions objectif

Ci-dessous vous trouverez un extrait du calendrier des grandes compétitions de la saison 2023/24.

Événement	Lieu	Date
CE U17 et U20	Napoli (ITA)	24.02-03.03.2024
CM U17 et U20	Riyadh (KSA)	13-21.04. 2024

4. Commission de sélection Elite et U23

Commission permanente	Nom
Président de Swiss Fencing et de la CS *	Lars Frauchiger
Membre du Comité et Responsable de l'éthique	Tiffany Géroudet
Chef de la performance	Silvio Fernandez
Entraîneur de la relève Région Ouest	Jean-Marc Cagnet
Entraîneur de la relève Région Nord	Rémy Grosjean
Entraîneur de la relève Région Est et Sud	Diego Confalonieri

Commission permanente	Nom
Responsable des U14	Ambre Civiéro

*Avec voix prépondérante en cas d'égalité de voix.

5. Cadres

Le classement des tournois de sélection à la fin de la saison précédente 2022/23, déterminent l'appartenance aux cadres A, B, C de la saison 2023/24.

Les athlètes qui, pour des raisons valables n'ont pas pu – du tout ou en partie – participer à la saison précédente, ont la possibilité d'obtenir de la Commission de sélection une place dans le cadre A à titre exceptionnel, à condition qu'ils soient en forme optimale (physique, technique, tactique et compétitive).

Les athlètes ayant à leur actif un excellent palmarès ou ayant réalisé une très bonne performance aux derniers CM/CE peuvent bénéficier d'une place en cadre A ou B accordée exceptionnellement par la CS.

5.1 Cadre A : Conditions d'admission et liste

Sont membres du cadre A, les athlètes (maximum 4 par arme) ayant rempli les critères suivants **la saison précédente (2022-2023)**, soit :

- 800 points au classement national pour les hommes (8 compétitions sélectives en 2022/2023)
- 700 points au classement national pour les femmes (8 compétitions sélectives en 2022/2023)

ED U17-20	EH U17-20
Vannie Gogniat	Aurèle Favre
	Alban Aebersold
	Juliano Squieri

5.2 Cadre B: Conditions d'admission et liste

Sont membres du cadre B, les athlètes ayant rempli les critères suivants :

- Entre 250 et jusqu'à 799.9 points au classement national « Tournois de sélection » pour les hommes et entre 250 jusqu'à 699.9 pour les femmes*

ED U17-20	EH U17-20
Louna Maiga	Colin Mumenthaler
Leonie Ramuz	
Salema Riadi	
Andrina Lusti	
Pauline Heubi	

5.3 Cadre C : Conditions d'admission et liste

Les membres du cadre C sont désignés par la Commission de sélection en fonction de leurs résultats, leur potentiel et leur engagement.

ED U17-20	EH U17-20
Mathilde Michaud – Stella Scalabrini	Dominik Moser – Neel Widmer
Camille De Preux – Alona Plytkebvic	Pavlo Borer – David Hurlimann
Dana Rezzonico – Eline Hofer	Matthieu Friedli – Mark Siminsky
Anna Lionello – Ellea Scalabrini	Nathanael Desmeules – Eric Ishi
Sydney Jaberg – Audrey De Preux	Paul Pfeiffer – Gianluca Wicht
Elena Corti – Sarah Mihalache	Samuel Charbonnet – Maurice Staehli
Sohie Mihalache	

6. CEPE

6.1 CEPE

Les cadres de la relève sont obligés et vivement encouragés à participer à au moins un CEPE par semaine.

CEPE L – Région Ouest

Ville	Responsable	Jour de la semaine
Genève	Jean Marc Cagnet	Judi de 18h – 20h
Lausanne	Jean Marc Cagnet	Mercredi 18h30 – 20h30

CEPE L – Région Nord

Ville	Responsable	Jour de la semaine
Bienne	Remy Grosjean	Mardi 18H – 20H
Bern	Silvio Fernández	Lundi et Vendredi 18h-20h

CEPE L – Région Nord

Ville	Responsable	Jour de la semaine
Lugano	Diego Confalonieri	Vendredi de 18.00-20.00

7. Obligations et sanctions

Swiss Fencing entend collaborer avec les athlètes qui mettent tout en œuvre pour réussir en respectant les règles et en faisant preuve d'un esprit d'équipe exemplaire.

Les athlètes des cadres Elite doivent respecter les obligations suivantes :

1. Avoir un comportement irréprochable pendant les entraînements, les stages et les compétitions.
2. Faire preuve d'engagement, de professionnalisme et d'un esprit d'équipe sain
3. Faire preuve d'assiduité aux entraînements pendant toute la saison
4. Disputer toutes les compétitions auxquelles l'athlète est sélectionné.
5. Participer à tous les stages d'entraînement auxquels l'athlète est sélectionné (pour toute la durée du stage)
6. Respecter le code de conduite de Swiss Fencing
7. Informer et communiquer avec les entraîneurs nationaux et le management de Swiss Fencing
8. Observer le règlement de la FIE, les directives antidopage et règles de publicité et de sponsoring,

En cas de non-respect de ces règles, la Commission de sélection ou éthique peut prendre les sanctions suivantes contre les athlètes fautif :

- Avertissement écrit
- Réduction ou suppression du financement
- Non-qualification
- Suspension des tournois
- Exclusion des cadres

7. Quotas en Coupe du monde et Coupe d'Europe

Catégorie	Quota
U20	Coupe du Monde : 12 athlètes
U17	Circuit européen : 10 athlètes et 2 équipes

En cas de manque d'engagement, de niveau et / ou d'assiduité aux entraînements, et de respect des règles, la Commission de sélection se réserve le droit de sélectionner moins d'athlètes que le quota le permet.

8. Test PISTE

Sont convoqué aux tests piste uniquement les athlètes qui ont participé au mois à une épreuve de Coupe d'Europe ou du monde U20 dans la saison.

Le test PISTE se déroulera 06-07.06.2024

A. U20

9. Épreuves sélectives EU20 pour les coupes du monde

EH U20	ED U20
Genève	Genève
Bienne	Bienne
Morges	Laupheim
Heraklion	Morges
Udine	Burgos
Basel	Udine
Belgrade	Beauvais

12 premiers du classement de sélection

10. Classement sélectif et grille des points

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Les points obtenus sur les tournois internationaux seront x 2.

PLACE	POINTS
1 ^{er}	32
2 ^{ème}	26
3 ^{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	14
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	2

11. Sélection pour les CM et CE

Epreuve individuelle :

Les 4 premiers tireurs du classement de sélections seront qualifiés pour les CE et les CM

Epreuve par équipe :

Les 3 premiers tireurs du classement de sélection seront qualifiés directement pour faire partie de l'équipe, le 4^{ème} tireur sera choisi par la commission de sélection.

12. Prise en charge en compétition

Swiss Fencing prend en charge les frais des athlètes selon les résultats des épreuves de coupes du monde et les grands prix en individuel :

- Tableau de 16 : remboursement à 20% de la compétition en question
- Tableau de 8 : remboursement à 40% de la compétition en question
- Podium : remboursement à 50% de la compétition suivante

13. Frais de Participation

Swiss Fencing perçoit une contribution pour chaque participation en Coupe du Monde U20. Contribution s'élève à 25.- CHF par compétition de Coupe du Monde et sert à financer le secteur de la relève et assurer un encadrement de qualité.

14. Encadrement

EH U20

Compétition	Entraîneur Relève	Adjoint	Arbitre
Heraklion	Jean-Marc Cagnet		
Udine	Jean-Marc Cagnet	R.Grojean-D.Confaloneri	
Basel	Jean-Marc Cagnet		
Belgrade	Jean-Marc Cagnet		

ED U20

Compétition	Entraîneur Relève	Adjoint	Arbitre
Laupheim	Diego Confaloneri		
Burgos	Rémy Grojean		
Udine	Diego/Rémy	R.Grojean-D.Confaloneri	
Beauvais	Rémy Grojean		

B. U17

15. Épreuves sélectives EU17 pour les coupes du monde

EH U17	ED U17
Genève	Genève
Budapest	Budapest
Klagenfurt	Klagenfurt
Bienne	Bienne
Grenoble	Grenoble
Morges	Morges
Bratislava	Bratislava
Cracovie	Cracovie

10 premiers du classement de sélection

16. Classement sélectif et grille des points

Un classement appelé « classement sélectif » sera établi, sur la base des résultats obtenus à l'occasion des épreuves sélectives listées ci-dessus. Les points obtenus sur les tournois internationaux seront x 2.

PLACE	POINTS
1 ^{er}	32
2 ^{ème}	26
3 ^{ème}	20
5 ^{ème} à 8 ^{ème}	14
9 ^{ème} à 16 ^{ème}	8
17 ^{ème} à 32 ^{ème}	4
33 ^{ème} à 64 ^{ème}	2

17. Sélection pour les CM et CE

Epreuve individuel :

Les 4 premiers tireurs du classement de sélections seront qualifiés pour les CE et les CM

Epreuve par équipe :

Les 3 premiers tireurs du classement de sélection seront qualifiés directement pour faire partie de l'équipe, le 4^{ème} tireur sera choisi par la commission de sélection.

18. Prise en charge en compétition

Swiss Fencing prend en charge les frais des athlètes selon les résultats des épreuves de coupes du monde et les grands prix en individuel :

- Tableau de 8 : remboursement à 40% de la compétition en question
- Podium : remboursement à 50% de la compétition suivante

19. Frais de Participation

Swiss Fencing perçoit une contribution pour chaque participation en Coupe du Monde U17. Contribution s'élève à 25.- CHF par compétition de Coupe du Monde et sert à financer le secteur de la relève et assurer un encadrement de qualité.

20. Encadrement

EH U17

Compétition	Entraîneur Relève	Adjoint	Arbitre
Budapest	Jean-Marc Cagnet	Diego Confalioni	
Klagenfurt	Jean-Marc Cagnet	Daniel Buchs	
Grenoble	Rémy Grojean	Diego Confalioni	
Bratislava	Jean-Marc Cagnet	Rémy Grojean	
Cracovie	Jean-Marc Cagnet	Diego Confalioni	

ED U17

Compétition	Entraîneur Relève	Adjoint	Arbitre
Budapest	Jean-Marc Cagnet	Diego Confalioni	
Klagenfurt	Jean-Marc Cagnet	Daniel Buchs	
Grenoble	Rémy Grojean	Diego Confalioni	
Bratislava	Jean-Marc Cagnet	Rémy Grojean	
Cracovie	Jean-Marc Cagnet	Diego Confalioni	

C. U14

Contact Responsable U14 :

Maître Ambre Civiero-Aivano, 078 229 08 96, ambre.civiero@gmail.com

21. Introduction

Ce document présente la planification U14, pour la saison 2023-2024 pour les tireurs nés en 2010-2011.

Ce document est le complément annuel du concept pour la promotion du sport de compétition 2021-2024 validé par Swiss Fencing.

Le but de ce document est de donner les informations importantes pour le bon déroulement de la saison.

Attention : la nationalité suisse est requise pour la sélection par Swiss Fencing aux camps U14 et compétitions internationales ainsi que pour la participation aux Championnats Suisse. Il est toutefois possible pour tous les tireurs de participer au camps hors sélection, à leurs frais, ainsi qu'à certaines compétitions internationales comme Lausanne U14.

Les objectifs de la saison :

- créer une cohésion au sein de nos jeunes U14 (canton, langue etc.)
- développer la passion de l'escrime
- donner l'envie de se entraîner pour rejoindre la relève en U17 et assurer une continuité de la relève

Dans un esprit de compétition, les résultats sont importants mais la priorité est mise sur le développement global de l'athlète.

22. Planification de la saison

Compétitions du CNJ et classement national U14

Le classement national est établi en prenant en compte les 6 meilleurs résultats des épreuves inscrites au calendrier du CNJ.

Championnats Suisse U14

Première édition des Championnats Suisse U14 individuel à Morges le 04 et 05 mai 2024 en même temps que les CS U17 et U20.

Conditions de participation :

- Nationalité suisse

Tournois internationaux U14

Licence EFC obligatoire. Commande via les clubs sur Ophardt.

Attention : Les normes de matériel pour les U14 peuvent varier sur les tournois internationaux et seront publiées sur les feuilles de route.

A minima, Masque 1600 Newton avec double attache et sous-cuirasse 800N.

- **Brescia**, Italie, 2-3 décembre 2023 (à confirmer)

Sélection de 8 tireurs suisses : 4 dames et 4 hommes selon le classement national U14 après les 3 premières compétitions du CNJ : Bienne, Lucerne, Genève.

Le déplacement et l'encadrement est organisé par Swiss Fencing, avec Maître Ambre Civiero-Aivano.

Les frais relatifs sont à la charge des tireurs.

- **Lausanne**, 1-2 juin 2023

Inscription ouverte via les clubs. Pas de sélection suisse.

- Objectifs de résultats sur les tournois internationaux :

Catégorie	Compétition	Individuel
ED et EH U14	Brescia	2 x Top 16 1 x Top 8
	Lausanne	Podium Top 8

Camps U14 Swiss Fencing

Encadrement par 2 entraîneurs, dont Maître Ambre Civiero-Aivano.

Par camps, 24 athlètes, 12 dames, 12 hommes, dans l'ordre du classement national U14.

U14	Nombres d'athlètes	Critères	Frais de camps
Dames	4	Nationalité suisse Ordre du classement national U14	Prise en charge par Swiss Fencing
	8	Ordre du classement national U14	250 CHF/personne
Hommes	4	Nationalité suisse Ordre du classement national U14	Prise en charge par Swiss Fencing
	8	Ordre du classement national U14	250 CHF/personne

- **Camps 1, Tenero :**

Du vendredi 6 octobre 2023 14h, au dimanche 8 octobre 2023, 12h30.

Selon le classement national après les 3 premières compétitions du CNJ : Bienne, Lucerne, Genève

- **Camps 2 : Kerenzerberg**

Du vendredi 26 avril 2024, 14h, au dimanche 28 avril 2024, 12h30.

Selon le classement national de l'année, au 21.04.2024 après Saint-Légier.

23. Commission de sélection U14

En cas d'égalité de points pour une place décisive d'une sélection, telle que 4^e ou 5^e place, 8^e ou 9^e place, les tireurs seront départagés par la commission de sélection U14 :

- | | |
|--|----------------------|
| - Président de Swiss Fencing et de la CS * | Lars Frauchiger |
| - Chef de la performance | Silvio Fernandez |
| - Responsable U14 | Ambre Civiero-Aivano |

*Avec voix prépondérante en cas d'égalité de voix.

24. Obligations et sanctions

Swiss Fencing entend collaborer avec les athlètes qui mettent tout en œuvre pour réussir en respectant les règles et en faisant preuve d'un esprit d'équipe exemplaire.

Les athlètes sélectionnés par Swiss Fencing doivent respecter les obligations suivantes :

21. Avoir un comportement irréprochable pendant les entraînements, les stages et les compétitions
22. Faire preuve d'engagement, de professionnalisme et d'un esprit d'équipe sain
23. Faire preuve d'assiduité aux entraînements pendant toute la saison
24. Disputer toutes les compétitions auxquelles l'athlète est sélectionné.
25. Participer à tous les stages d'entraînement auxquels l'athlète est sélectionné (pour toute la durée du stage)
26. Respecter le code de conduite de Swiss Fencing
27. Informer et communiquer avec les entraîneurs nationaux et le management de Swiss Fencing
28. Observer le règlement de l'EFC/la FIE, les directives antidopage et règles de publicité et de sponsoring,

En cas de non-respect de ces règles, la Commission de sélection ou d'éthique peut prendre les sanctions suivantes contre les athlètes fautifs :

- Avertissement écrit
- Réduction ou suppression du financement
- Non-qualification
- Suspension des tournois
- Exclusion des cadres

